

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2024

Présents : ASCARI S. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / VINCENT J. / RIOU J. / PELLEGRIN R./ CHEVAT L./ BERNARD A. / M. GRANJEAN L. / TEILHAS-BALME V. / BARDINE L.

Excusée : BAUDRAND / ROBERT G.

Alain BERNARD ouvre la séance à 19h00, présente le compte rendu du mois de mars. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

Alain BERNARD rappelle le caractère exceptionnel de ce conseil ; en effet, il s'agit de créer un nouveau budget, en lien avec le budget principal, qui concerne la zone d'aménagement prévue aux Mottès. Pour rappel, un bail emphytéotique a été conclu avec Ardèche Habitat, l'établissement public s'engage à construire deux bâtiments avec 4 logements chacun, L'aménagement de la voirie des réseaux, des espaces verts est conjointement financé par les deux parties au prorata d'un accord conclu entre les parties, 3 lots à bâtir restent propriété communale et feront l'objet d'une vente ultérieurement.

✕ Budgets Principal et annexe

Mme VINCENT rappelle les propos échangés au CM précédent :

Ce budget annexe relève de la comptabilité M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux dont l'instruction est assujettie à la TVA. La création de ce budget n'impacte pas la partie fonctionnement du budget principal mais uniquement la partie investissement dépenses, et une recette pour l'achat pour partie du terrain. Soit au chap 23, inv dép, 990 636,00 € - 225 000,00 = 765 636,00

Le budget annexe Résidence des Mottès : en dépenses de fonctionnement 75 000,00 remboursement achat du terrain pour partie (pour mémoire 149 000,00 à l'Abbé DUCLOS) et 150 000,00 de travaux.

Soit :

Budget annexe Résidence Des Mottès 2024

Fonctionnement dépenses : chap 11, art 60 : 225 000,00

Fonctionnement recettes : recettes d'ordre 225 000,00

Investissement dépenses : dépenses d'ordre 225 000,00

Investissement recettes : emprunt 16 : 225 000,00

Budget Commune 2024

Fonctionnement dépenses : 1 087 050,00

Fonctionnement recettes : 1 087 050,00

Investissement dépenses : 1 339 695,00

Investissement recettes : 1 339 695,00

Les membres présents, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuvent les BP Commune et Résidence Des Mottès 2024.

✕ Résidence Les Mottès

M. ASCARI, adjoint aux bâtiments, affirme qu'il suivra ces travaux avec attention ; il rappelle qu'il est regrettable de créer des logements sociaux neufs et de ne pas prévoir de sanitaires aux deux niveaux. Il informe également les membres présents que le chauffage double n'est pas préconisé pour des raisons financières.

Ardèche Habitat : la CAO s'est réunie le mardi 9 avril 2024 à 9h30. La commune est impactée uniquement pour le lot 12 VRD, Quatre entreprises ont répondu, c'est l'entente conjointe E26 et PIERROAN TP qui obtient le marché pour 236 123,46 €.

x DIA

Le Maire donne lecture des déclarations d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme concernant la vente des propriétés suivantes :

- Propriété à MAZIBET cadastrée ZK 133 / 134, 207 m²

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de renoncer à ce droit de préemption concernant lesdites propriétés.

x Piscine

Le sable a été livré, les employés se chargeront de le mettre en place ; M. MOULIN (anciennement OCEDIS) a fait parvenir des devis mais non conformes, sans entête ni signature. Des explications seront demandées afin de satisfaire aux exigences de la Trésorerie.

x Divers

Miroir de signalisation cassé, intersection RD 322 et route de la Gare : des devis ont été demandés, il a été commandé à Delta Signalisation.

Vernissage nouvelle exposition Chemin des Peintres : Guy CHAMBON propose un vernissage le 18 mai à 11h devant la piscine. Pierre LEOUZON se charge de prévoir l'apéritif et de prévenir la presse locale pour 11h30.

Les Amis de St Lager : P. LEOUZON a assisté à leur dernière assemblée générale, en effet, l'association est dissoute, le solde du compte bancaire soit 6396,41 € est réparti comme suit : Association Téléthon, la Ligue (recherche contre le cancer), l'Institut Pasteur, le Groupe d'Animation, le CCAS, le Club Rencontre ; une fois les dernières factures liquidées, le solde sera reversé au CCAS de St Lager.

Le Club Rencontre : lors de l'Assemblée Générale, Mme DOUSSON, présidente depuis plusieurs années, a présenté sa démission ; M. COMBE Jean a pris la présidence pour 1 an.

P. LEOUZON a assisté à «**Une soirée Ardéchoise**» proposée par M. FOUGEIROL à Baix où il a présenté un diaporama sur l'Ardèche et ses habitants avec une diffusion de multi-reportages et portraits typiques de femmes et d'hommes . M. LEOUZON propose de prendre contact avec M. FOUGEIROL afin de prévoir une soirée sur ce même thème à l'automne.

CCAS : Repas d'automne : Pré-réservation de la salle le dernier WE d'octobre.

ACCA : concours de boules proposé à l'Espace Détente le 8 juin prochain.

Camping : les nouveaux gérants souhaitent que le parking à l'extérieur du camping soit réservé à la clientèle du camping. Les avis divergent, le parking permet aux usagers de co-voiturer, il est au départ de randonnées, le bus scolaire l'emprunte ; d'un autre côté, le parking de la Civelle ne se situe qu'à une centaine de mètres, un avis sera demandé à M. LEVEQUE, technicien conseil à la Voirie. Il est décidé dans un premier temps d'afficher « parking réservé aux usagers du camping ».

Fête de la Voie Douce : programmée le 28 septembre, en partenariat avec la Fête de la Famille (proposée par la CCARC). L'ensemble des exposants seront rassemblés sur un seul lieu, autour du stade. Animation cerfs-volants : s'il y a une possibilité d'occuper la parcelle de M. MOMEE au dessus du stade ce serait l'idéal, Sinon, l'animation ne pourrait pas avoir lieu,

Elections européennes : le 9 juin prochain, Les élus sont invités à s'inscrire pour organiser la permanence électorale.

Chantier Multi Accueil : une partie des fondations a été réalisée, la dalle coulée, l'agencement de la cuisine a été validée par le maître d'oeuvre, des devis ont été demandé à MATAL Aubenas et REYNET Privas, (choix du self

validé). Les eaux pluviales ne sont toujours pas drainées, concours du SDE pour l'ajout de panneaux photovoltaïques, avec possibilité d'autoconsommation et de revente.

Voirie : les agents techniques, avec le concours de M. Marcel VINCENT, ont sécurisé un pont à Sichier (sur le chemin entre Cruas et Baix),

Soirée du 31.03 avec le groupe musical CAME : J.RIOU et R.PELLEGRIN ont participé à l'évènement, c'était très bien. Une fuite de toiture a été signalée, à surveiller car l'eau a coulé par la veilleuse du plafonnier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45. Sauf urgence, il est décidé qu'il n'y aurait pas d'autre CM en avril, le prochain CM aura lieu fin mai.